



L'individu F 21, inhumé en pleine terre avec des pierres de calage au niveau de la tête et des pieds.

Ravel, de même que la présence, en 1437, d'une seigneurie comprenant un domaine et un moulin au lieu-dit « L'Estrée », situé quant à lui à 1,5 km au sud de la fouille. En ce qui concerne les fossés, la carte de Ferraris indique, à leur emplacement approximatif, l'existence d'un parcellaire formé de haies d'arbres, les deux éléments pouvant éventuellement être associés.

Quatre individus ont été sélectionnés pour les datations radiocarbone en fonction de leur situation stratigraphique et de leur disposition les uns par rapport aux autres (F 1, F 7, F 10 et F 34). Les résultats sont les suivants (calibration OxCal) :

F 1 : GrA 53927 :  $1250 \pm 35$  BP, soit 670 à 880 AD (95,4 % de probabilité) ;

F 7 : GrA 53928 :  $1230 \pm 35$  BP, soit 680 à 890 AD (95,4 % de probabilité) ;

F 10 : GrA 53929 :  $1015 \pm 35$  BP, soit 960 à 1060 AD (77,7 % de probabilité) ;

F 34 : GrA 53950 :  $1285 \pm 35$  BP, soit 650 à 810 AD (95,4 % de probabilité).

Ces résultats indiquent que le cimetière a été utilisé depuis le 7<sup>e</sup>-9<sup>e</sup> siècle, (F 1, F 2 et F 34) et jusqu'au 10<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> siècle au moins. En effet, dans la mesure où tous les squelettes n'ont pas été datés il est possible que des dates plus anciennes et plus récentes puissent être obtenues sur d'autres corps.

#### Bibliographie

■ Carte de Cabinet, 1965. *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris (1771-1778)*, Braine-l'Alleud, pl. 78 (F<sup>8</sup>), Bruxelles, Crédit communal de Belgique, Pro Civitate.

#### Sources

■ *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Ph. Vander Maelen, 1846-1854*, Halle, 13<sup>02</sup>.